

MELUN AGGLO à VELOS

NEWSLETTER

MAI 2018





Melun Agglo à Vélo collectifmobilitesactives@gmail.com

1/

Actualité : retour sur la réunion publique du 29 mars 2018

Nous tenons à remercier la cinquantaine de participant(e)s à notre réunion publique qui s'est tenue le 29 mars 2018 à l'espace Saint Jean. Il s'agissait de revenir sur la première année d'existence d'un collectif d'habitant(e)s et d'associations mobilisés pour la pratique du vélo et des mobilités douces dans l'agglomération Melun Val de Seine. Avec la création en janvier 2018 de « Melun Agglo à Vélo », antenne locale de Mieux se Déplacer à bicyclette (www.mdb-idf.org), notre association entend bien, avec vous, prolonger et intensifier ses actions.

Les débats furent enrichissants car les participants venaient de toutes les communes de l'agglomération. Les propositions d'actions ont été multiples : création d'un groupe de réflexion citoyen sur le plan de circulation et les mobilités dans l'agglomération, d'un atelier de réparation associatif, d'une « vélo école » pour former adultes comme enfants à la pratique du vélo en ville, élaboration de cartes des balades et des itinéraires cyclables etc.



Nous souhaitons remercier Aude LUQUET, députée de la circonscription pour sa présence et son intervention. Elle fait partie des 200 parlementaires qui estiment que « le tout voiture est dans une impasse » et qui ont appelé le gouvernement à mettre en place un véritable plan vélo à l'échelle nationale dans une tribune datée du 21 avril 2018 (https://www.lejdd.fr/politique/la-france-a-besoin-dun-grand-plan-velo-3632420). Toutefois elle a affirmé ne pas faire de vélo dans Melun, considérant que c'était, disait-elle, « bien trop dangereux. »

En effet la ville de **Melun a obtenu la plus mauvaise note de Seine et Marne avec un climat vélo jugé « très défavorable »** par les 125 usagers ayant répondu à l'enquête sur les villes cyclables organisée par la Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUB) au début de l'année 2018. Cette enquête, notre réunion et les soutiens multiples que nous recevons montrent que nos élus municipaux et communautaires ne peuvent plus ignorer les attentes des habitants en terme d'aménagements cyclables et de réduction du trafic automobile.

https://public.tableau.com/profile/fub4080#!/vizhome/BarometredesVillesCyclablesresultatfinal/Accueil

2/

Les Aménagements du moment : les Doubles-Sens-Cyclables Melun-Sud

Si vous habitez ou parcourez les rues de Melun Sud-Est autour de la gare et de l'avenue Thiers (désespérément polluée et monopolisée par les automobiles et les camions) vous constaterez la mise en place d'une série de double-sens cyclables (DSC) qui constitue, on l'espère, la première étape d'un plan vélo pour la ville. Nous sommes satisfaits de ces aménagements ; certains points méritent d'être soulignés : par exemple au croisement de la rue Eugène Gonon et de la rue Dajot, il y a un nouveau feu cycliste en contre-sens de la rue Eugène Gonon.

Nous sommes aussi très déçus et bien plus exigeants sur d'autres points. A certains endroits (rue Albert Moreau ou rue Marcel Houdet) on se dit qu'on aurait pu supprimer ou aménager autrement quelques places de stationnement pour fluidifier la circulation des automobiles dans un sens et des vélos dans les deux sens. Enfin, le pire des contre-effets est le stationnement des automobiles sur ces bandes cyclables, ici notamment rue Grûber!





On attend avec impatience les autres réalisations. Nous rappelons ici aussi que les villes de l'agglomération doivent se mettre en accord avec la législation concernant les zones 30 et les « villes 30 ». Celle-ci prévoit depuis 2010 que les voies en sens unique sont autorisées à la circulation des cyclistes dans les deux sens sauf décision contraire par arrêté motivé du maire. Une signalisation adéquate et claire doit-être mise en place.





Nous sommes prêts à discuter avec les Maires et les services techniques du bien-fondé ou non de la mise en place de double-sens-cyclables dans toutes les rues limitées à 30 des différentes communes de l'agglomération. Nous souhaitons que les communes sollicitent notre avis avant les travaux pour éviter des déconvenues.

Ainsi, rue Albert Moreau, alors que les travaux se terminaient sans aménagement cyclable, il aura fallu l'intervention des deux associations Melun Val de Seine Nature Environnement et Melun Agglo à Vélo auprès de la commune pour voir enfin la réalisation d'un DSC.



3/

Rouler en sécurité : usagers de la rue et incivilités

Lors de nos réunions publiques et rencontres divers, les débats sont parfois houleux entre piétons déplorant le non-respect d'un feu rouge ou la fréquentation abusive des trottoirs par des cyclistes peu respectueux du piéton et/ou du code de la route et jugés « dangereux ». Mais se multiplient aussi les témoignages des cyclistes qui ont à subir le stationnement des automobiles sur les bandes cyclables, les incivilités de certains conducteurs, leur mauvaise humeur voire leur violence et leurs insultes!

Melun Agglo à Vélo souhaiterait qu'on élève le débat. Opposer systématiquement l'incivilité des uns à celles des autres ne mène à rien. L'appel au civisme et à la responsabilité de tous les usagers de la rue est nécessaire mais il ne peut remplacer une vraie politique des mobilités. Le manque cruel d'aménagements sécurisés encourage particulièrement à Melun la fréquentation des trottoirs par les cyclistes, surtout sur les ponts, il est temps d'y mettre un terme. Il est temps aussi que les cyclistes soient autorisés à passer au feu rouge dans certains cas grâce à des panneaux spécifiques.

Il est temps aussi qu'on réalise tous qu'un(e) cycliste téméraire, casse-cou ou peu respectueux(se) du code de la route ne met en danger que sa propre vie, beaucoup plus rarement celle des piétons. L'automobiliste négligeant(e) ou incivil(e) met en danger sa vie et celle des autres usagers de la route. En d'autres termes : l'incivilité au volant tue bien plus que l'incivilité au guidon.

Il est temps qu'un nouveau code de la rue se substitue au code de la route qui n'a été en fait conçu que pour les circulations « dures » et néglige bien trop les mobilités « douces ». Quand une ville encourage la pratique du vélo, non seulement le nombre d'accidents n'augmente pas en proportion, mais le vélo, par le développement de son usage est un élément d'apaisement de l'ambiance globale de la ville et de mise en sécurité de L'ENSEMBLE des usagers de la rue.

4/

AGENDA: Évènements et balades du printemps et du début de l'été

- Le 26 mai 2018 : Festival « Printemps Sur Seine » place Praslin à Melun. Nous y proposerons des démonstrations de petites réparations de vélos et nous vous proposerons de réaliser le marquage bicycode qui permet de retrouver plus facilement les propriétaires de vélos perdus ou volés (https://www.bicycode.org).
- Le 2 juin, grande balade d'une trentaine de km. Rendez-vous à 9 h devant la brasserie du pont. En partant de Melun, on rejoindra, en toute sécurité, la forêt de Rougeau, puis nous redescendrons sur Seine Port, irons à Ponthierry et rentrerons à Melun en longeant la Seine par l'Eurovélo3.
- Le dimanche 3 juin Les plus courageux peuvent se préparer à parcourir 65km (ou 115 km aller-retour) pour aller à Paris participer à la grande convergence cyclable et retrouver des franciliens venus des 4 coins de la région dans une grande parade festive. Parade qui démarre place de la Bastille, passe par les quais de Seine rive gauche et arrive à l'esplanade des Invalides pour pique-niquer.
- Le dimanche 1^{er} juillet Melun Agglo à Vélo organise une grande balade familiale, de 50 km en forêt de Fontainebleau, sur un parcours sécurisé. Rendez-vous 10 h gare de Melun parking vélo. De Melun on rejoindra Barbizon à travers la forêt par une route parallèle à la D64. De Barbizon, on longera les Gorges d'Apremont puis l'Hyppodrome de la Solle pour arriver à la gare de Fontainebleau. De Fontainebleau, on rentrera à Melun par l'Eurovélo 3 en passant par Samois, Bois le Roi et la Rochette. Prévoir un pique-nique.